

Arrêt cardiaque et défibrillateur

En cas d'arrêt cardiaque soudain, il est nécessaire de prendre rapidement en charge la victime afin d'augmenter ses chances de survie. En effet, chaque minute perdue représente 10 % de chances de survie en moins pour la victime.



La défibrillation est une technique qui consiste à délivrer un choc électrique au cœur dans le but de mettre fin à une arythmie potentiellement mortelle ou à un arrêt cardiaque.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil capable de détecter automatiquement une arythmie cardiaque nécessitant un choc électrique.

Quand vous entrez dans un lieu, regardez où se situe le défibrillateur (il y en a dans la plupart des salles à Bures) et assurez-vous également, qu'en cas de besoin, vous saurez indiquer avec précision le lieu où vous êtes

Si vous êtes confrontés à la situation et si vous-vous trouvez aux côtés d'une personne qui a un arrêt cardiorespiratoire, sachez qu'il y a quelques étapes simples à suivre pour utiliser un DAE afin de lui sauver la vie.

En premier lieu, face à une situation d'urgence, vous devez appeler ou faire appeler les secours soit les pompiers au 18 soit le SAMU au 15.

Signalez-leur votre position et expliquez-leur la situation.

Faites-leur savoir que vous disposez d'un DAE et que vous prévoyez de l'utiliser.

S'il y a des gens autour de vous, demandez-leur d'appeler les secours pendant que vous-vous occupez de la personne en danger.

Vous pouvez aussi leur demander d'aller rapidement chercher le défibrillateur. Les choses iront un peu plus vite de cette façon, ce qui est très important pour un cas d'arrêt cardiorespiratoire.

Prenez quelques secondes pour consulter le mode d'emploi. **Ensuite l'appareil vous guidera pas à pas**